

## Pourquoi l'écart de rémunération entre le capital et le travail ne se réduit pas

■ La part des salaires dans la valeur ajoutée totale est "figée" à 35% depuis très longtemps.

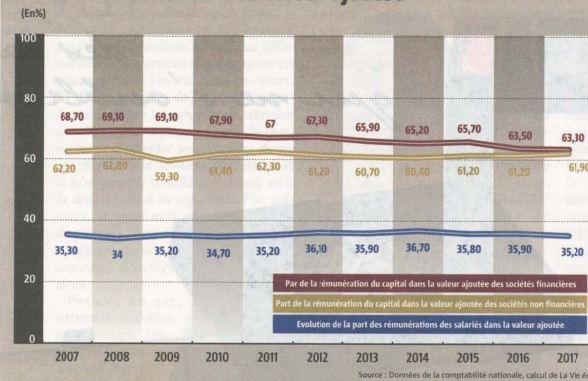
■ Dans le secteur des sociétés financières, la part du profit diminue légèrement au profit des rémunérations salariales.

■ La baisse du taux d'emploi et la faible salarisation de l'économie expliqueraient, au moins en partie, la structure de répartition.

**L**e thème des inégalités – de revenus en particulier – fait floc depuis quelques temps. Pas seulement au Maroc d'ailleurs, mais, à des degrés certes, un peu partout, y compris dans les pays dits développés ; à la notable exception toutefois des pays de l'Europe du Nord. Et cependant, c'est dans les pays en développement, dépourvus pour la plupart de filets sociaux, de protection sociale universelle, que le problème se pose avec acuité.

Au Maroc, les inégalités de revenus, donc de niveau de vie, sont une réalité que tout le monde reconnaît aujourd'hui, même si la situation s'est quelque peu améliorée ces dernières décennies. En réalité, l'amélioration intervenue au cours de ces vingt dernières années n'a fait que "corriger"

Part des salaires dans la valeur ajoutée



Source : Données de la comptabilité nationale, calcul de La Vie éco.

la courbe des inégalités pour la remettre, si l'on peut dire, à son niveau de... 1984. Le coefficient de Gini, un indicateur statistique universellement utilisé pour saisir le degré d'inégalités dans un pays, est mesuré par le HCP à 39,5 en 2014, soit quasiment le même niveau que dans les années 80 où il se situait à 39,2. Bien sûr, il s'agit d'une moyenne nationale, car il diffère d'une région à l'autre, Rabat-Salé-Kénitra étant la plus inégalitaire avec un indice de 44,2 et Béni Mellal-Khénifra la moins

IL Y A UNE FAIBLE SALARISATION DE L'ECONOMIE MAROCAINE, UN PHÉNOMÈNE PROBABLEMENT LIÉS AUX DIFFICULTÉS QU'ONT LES ENTREPRISES DE CRÉER SUFFISAMMENT D'EMPLOIS, AU MOINS ASSEZ POUR COLLER À LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE

inégalitaire avec 34,4 (l'indice est établi sur une échelle de 0 à 100, et plus on s'approche de 100 plus les inégalités s'accroissent, et inversement).

Les inégalités, faut-il le préciser, peuvent prendre des formes diverses et variées : écarts de revenus, disparités territoriales, inégalités de genre, inégal accès à l'emploi, etc. On peut considérer cependant que les inégalités de revenus les résument à peu près toutes.

Au Maroc, cependant, il n'existe pratiquement pas de

statistiques sur les revenus stricto sensu. Pour une raison simple : culturellement, les gens sont en général rétifs à déclarer ce qu'ils gagnent, même si par ailleurs les signes extérieurs de richesses qu'ils ne se gênent pas d'afficher peuvent trahir la réalité de leurs revenus. Ce qui explique que c'est au travers d'enquêtes sur les dépenses de consommation que sont appréhendés, par extrapolation, les écarts de niveau de vie entre les ménages et les régions.

L'examen des comptes nationaux sectoriels, sur une longue période, est une autre possibilité de rendre compte non pas des inégalités entre ménages, mais de la répartition de la valeur ajoutée (de la richesse produite, plus simplement) entre le travail et le capital. La manière dont est répartie la valeur ajoutée entre ces deux facteurs de production donne déjà en effet une idée sur la réalité des revenus dans un pays.

Au Maroc, cette répartition est invariablement la même depuis très longtemps : un gros tiers pour les salariés et un peu moins de deux tiers pour le capital, appréhendé ici par l'excédent brut d'exploitation (EBE). Lorsqu'on examine les comptes nationaux depuis 1998, par exemple, on constate en effet que la part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée totale est, disons le mot, "bloquée" à 35% environ. La part de l'EBE, sur la même période, se situe, elle, à plus de 60%.

Cette répartition mérite cependant d'être affinée. Car, telle qu'elle est présentée, elle donne à penser que la rémunération du capital chez tous les agents économiques est à peu près la même. En fait, cela varie selon qu'il s'agit des sociétés financières, non financières, des administrations publiques ou des ménages. Rien n'est moins faux.

### Le pouvoir d'achat des ménages a augmenté de 2,3% en 2017

Le revenu disponible brut des ménages (RDB) en 2017, qui a plafonné à 694,2 milliards de DH, a augmenté de 4,2% par rapport à l'année précédente, selon les comptes nationaux sectoriels que le HCP vient de rendre publics. La population totale étant estimée à 34,8 millions d'habitants en 2017, le RDB par tête s'est établi à 19 917 DH par an, en progression de 3,1% par rapport à 2016. Dans la mesure où l'inflation n'a été que

de 0,8%, le pouvoir d'achat des ménages s'est par conséquent amélioré de 2,3%, au lieu d'une baisse de 0,5% en 2016. Avec un niveau de prix estimé à une moyenne de 2% sur l'ensemble de l'année (il est déjà de 2% sur les onze premiers mois), le pouvoir d'achat des ménages en 2018 risque de ne pas progresser au même rythme qu'en 2017.

A moins d'une forte croissance de leur RDB ■

Dans les administrations publiques, le facteur travail est de loin le plus important. Par conséquent, les salaires y représentent presque la totalité de la valeur ajoutée : 88% en 2017, en légère baisse par rapport à 2007 où elle s'établissait à 91%. Ce recul s'expliquant par la nouvelle politique mise en place en matière de recrutement des fonctionnaires et des agents de l'État ainsi que par les départs à la retraite. En conséquence, l'EBE dans les administrations publiques a longtemps représenté une moyenne de 8,5% avant de grimper ces dernières années à une moyenne de 11% environ (12% en 2017).

Pour le secteur institutionnel des ménages, c'est encore plus compliqué ; car il s'agit ici, au sens de la comptabilité nationale, d'entreprises individuelles dont l'EBE est dit revenu mixte. Celui-ci regroupe la rémunération du propriétaire, le profit qu'il tire de son activité et, éventuellement, les salaires distribués aux membres de sa famille qui viennent lui donner un coup de main ou sont associés dans l'entreprise. Ce revenu mixte accapare une moyenne de 92% de la valeur ajoutée de ce secteur, au moins depuis 20 ans. En France (mais comparaison n'est pas toujours raison), la part du revenu mixte dans la valeur ajoutée est en moyenne de 7,5%. Pourquoi la part de ce revenu est si élevée au Maroc ? Parce que, tout bonnement, le salariat au Maroc est encore faible. Il représente encore aujourd'hui moins de 50% (47% exactement) de la population active occupée. En France, en revanche, le taux de salarisation, qui était déjà à 77% il y a quarante ans, a atteint 84% en 2014.

### Auto-employés : près d'un tiers de la population active occupée

C'est le lieu de rappeler ici que la proportion des auto-employés dans l'effectif total des travailleurs au Maroc ne fait qu'augmenter : Elle ressort à plus de 30% en 2017.

Il y a donc une faible salarisation de l'économie marocaine, un phénomène probablement lié aux difficultés qu'ont les entreprises de créer suffisamment d'emplois, au moins assez pour "coller" à la transition démographique qui a engendré une augmentation de la population en âge de travailler de 430 000 personnes chaque année, en moyenne. C'est bien pour cette raison que les taux d'activité et d'emploi baissent de manière quasi continue.

Cela dit, la surprise – si c'en est vraiment une – est que, même en excluant les secteurs des administrations publiques et des ménages dans le calcul du partage de la valeur ajoutée, le résultat est le même. Dans les sociétés non financières (SNF), la rémunération du capital représente 61,9% de la valeur ajoutée réalisée par ces sociétés en 2017. C'est strictement la même proportion onze ans plus tôt (voir graphique). La part de la

valeur ajoutée distribuée sous forme de rémunération des salariés dans les SNF s'établit à 35,8% en 2018 contre 35,3% en 2007 ! Pas de changement là encore.

Dans les sociétés financières (SF), en revanche, il s'est produit une évolution en faveur des salariés dont l'explication aurait probablement un lien avec la stabilité des effectifs qui y exercent, le niveau de qualification généralement plus élevée en moyenne que dans les sociétés non financières, la qualité des rapports entre les employeurs et le syndicat qui structure cette profession, et, ne l'oublions pas,

la bonne santé du secteur. C'est ainsi que de 29,6% en 2007, la part des salaires dans la valeur ajoutée réalisée par ce secteur est passée à 34,6% en 2017. Conséquence, la part consacrée à l'EBE a chuté de 68,7% en 2007 à 63,3% en 2017. A l'évidence, le capital accapare encore la plus grosse part de la valeur ajoutée dans les SF, mais l'évolution est nette.

Tout cela conduit à constater que quel que soit l'angle d'analyse retenu, c'est-à-dire en tenant compte seulement des salaires distribués dans les entreprises ou bien en y incluant la rémunération du travail (soit l'auto-

emploi), on aboutit au même résultat.

Une précision tout de même : la stabilité de la structure de répartition de la valeur ajoutée ne signifie pas une stagnation des salaires. Cela va de soi, diront d'aucuns, mais ça vaut mieux en le disant. D'ailleurs, l'élément qui contribue le plus au revenu disponible brut (RDB) des ménages, ce sont les salaires. Ceux-ci représentent 47,6% du RDB en 2017, pratiquement autant qu'en 2007 (46,5%).

Il n'empêche que l'écart de rémunération entre le profit et le travail reste globalement figé... ■

SALAH AGUENIOU